Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 51 (1913)

Heft: 46

Artikel: Un marché
Autor: Roulier, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 15 novembre 1913 : Sous-cription pour les vignerons dans le be-boin. — Mercuriale. — Un marché (A. Roulier), — La précaution (Pierre d'Antan). — La première révo-lution vaudoise jugée du Gros de Vaud (Fin). — Lo boueubo ao bailli (S. G.). — Connaissons notre pays. — Noms et prénoms. — La gaîté de l'annonce.

Souscription pour les vignerons dans le besoin.

Liste précédente	Fr.	72
Une famille de Lutry))	25
Collecte faite parmi les employés		
de l'Agence Haasenstein & Vogler	"	23
Total	Fr.	120.—

On souscrit chez M. E. Monnet, rue de la Louve, 1.

MERCURIALE

(Extrait du Moniteur des oiseaux lausannois.)

PENDANT le mois sous revue, la situation générale s'est plutôt amélieré nérale s'est plutôt améliorée. La clémence de sa température a favorisé l'éclosion des insectes. La récolte des petits fruits s'est prolongée. Les labours ont donné des vers blancs en abondance. Il en est résulté une détente dans le prix de quelques denrées, fait rare à notre époque de renchérissement général de la vie.

Viande de boucherie et conserves.

La deuxième récolte des mouches a dépassé toutes les prévisions des estimateurs, grâce à la chaleur de la dernière période. La consommation a été très active. On peut encore se procurer cet article le long des murs au soleil, près des écuries et des serres; mais il faut se hâter, car les premiers froids les rendent impropres à l'usage.

La grosse mouche bleue, dite de conserve, tire à sa fin.

Par suite des gelées printanières, le filet séché et le jambon de hanneton sont hors de prix. Ils ont d'ailleurs été ramassé, dés le début de la saison, par le trust des fournisseurs. A quand une loi contre ces accapareurs?

Issues, graines et fruits.

L'avoine de crottin de cheval devient de plus en plus rare, grâce à la concurrence que font les chevaux de fer aux chevaux naturels. Cet article est destiné à disparaître à bref délai de la consommation. On le falsifiait d'ailleurs avec de la balle de grain et de la paille coupée. Il sera difficile à remplacer sur les voies publiques, et nos amis les pigeons devront le remplacer par un succédané.

Les battages ont commencé à la campagne, de sorte que le marché local n'est pas encore envahi par les sans-travail du dehors.

La noix pour mésanges est encore calme. Les bonnes marques du Midi ont des retards de livraison. Actuellement, nos fournissseurs ne nous livrent que de rares petits sacs de cerneaux avariés ou piqués des vers.

Jusqu'aux premières neiges, il faudra se contenter de la faîne, qui exige beaucoup de bec d'œuvre et de longs transports.

Il faut vivre, en revanche, de la baisse sur la miette de pain pour moineaux. L'article commence à se montrer sur les balcons des boule-

Le raisin de vigne est fini. On n'a pas même pu grapiller.

Les débris de cuisine manquent dans plusieurs quartiers par suite d'une invention diabolique, qui les met hors de portée.

Rien à signaler sur les autres compartiments de la cote.

Dernière heure.

Si l'on en croit les divers journaux de Lausanne, un nouvel âge d'or va commencer dans cette ville, dès dimanche prochain. Mais de vieilles personnes très expérimentées, comme les corneilles de la cathédrale et les pigeons de St-François, prétendent qu'on fait courir le même bruit tous les quatre ans. En attendant, tenons nos grains au sec.

> MOINEAU & Cie. S. A. (commission, représentations.)

Pour griffe conforme.

UN MARCHÉ

E joli morceau ci-après, nous le détachons d'un livre paru ces jours-ci, chez MM. Payot & Cie: Sur le banc¹, de M. A. Roulier, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs du Conteur vau-dois. C'est une collection de récits bien amusants, de croquis de la campagne vaudoise d'aujourd'hui et d'il y a une quarantaine d'années, entremêlés de tableautins en vers et de gaies chansonnettes. Ecrites par un fils de paysans, en un très bon style, assaisonné de termes du crû, ces pages auront du succès, nous en sommes certains; car elles respirent la santé et la belle humeur des bonnes gens de nos villages.

Mingard (qui voudrait vendre une vache, sort l'animal de l'écurie et lui fait faire quelques pas dans la cour de la ferme). — Voici la bête. Qu'en dis-tu, Gallandot?

Gallandot (qui l'examine longuement de loin, d'un œil connaisseur). - Eh! bien, Mingard, je ne te cache pas qu'elle paraissait plus belle à l'écurie.

Mingard. - Allons donc! Regarde un peu cette vache! C'est en santé, c'est robuste, c'est plein, quoi? Et le veau pour le mois de novem-

Gallandot. — Tu dis pour fin novembre... c'est encore éloigné. D'ici là, il peut se passer des choses...

Mingard. — Naturellement, qu'il peut s'en passer! Mais ça n'enlève rien au mérite de la bête. C'est une belle bête, conviens-en.

Gallandot. — Je n'ai jamais dit le contraire. Cependant... on en a vu de plus belles!

¹ A. Roulier, Sur le banc. Récits campagnards. — Lausanne, librairie Payot & Cie.

Mingard. — Te plaît-elle!

Gallandot. — Elle me plaît, si l'on veut... Resterait à connaître le prix que tu en demandes.

Mingard. — Dis-moi d'abord ce que tu en offres.

Gallandot. - Pardon! c'est à celui qui vend à faire un prix.

Mingard. — Que vaut-elle pour toi?

Gallandot. — Et pour toi?

Mingard. — Dis ton prix. Si c'est dans mon idée, le marché est fait.

Gallandot. - Quelle est ton idée, là, fran-

Mingard. — Voyons la tienne.

Gallandot. — Tu dis qu'elle a le veau pour le mois d'octobre...

Mingard. - Novembre! Vers le 20.

Gallandot. - Fin novembre! Autant dire décembre, pour peu qu'il y ait du retard... Diable! cela s'arrange mal.

Mingard. — Je ne peux pourtant pas la faire vêler demain pour ton plaisir.

(Gallandot examine encore minutieusement la bête, lui pince le cuir, tourne autour, la fait marcher, la place de face, de trois quarts, de profil.) Enfin il prononce:

- Le cuir va bien, il n'y a rien à dire : il est mince, il est souple. Le front est trop bombé; les cornes sont trop grosses..

Mingard. - Les cornes! Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce qu'on trait les vaches par les cornes? Regarde plutôt ce musie. Est-il large, oui ou non ?

Gallandot. - On ne peut pas dire qu'il soit pointu...

Mingard. - Bon! Eh! bien, c'est signe que la bête a bon appétit, et quand on a bon appétit, on se porte toujours bien.

Gallandot. - Le musle ne dit rien pour le lait!

Mingard. — Regarde le pis. Que veux-tu de plus beau? Examine ces quartiers!

Gallandot (qui tâte le pis). - Hum! c'est dur, c'est rude dur! Et puis les trayons sont bien courts, je n'aime pas ça.

Mingard. — Et ces veines?

Gallandot. — Euh! Je ne leur trouve rien d'extraordinaire. C'està peine si on les voit sous le ventre. (Il passe derrière l'animal, lui lève la queue.) A-t-elle au moins l'écusson?

Mingard. - Pour sûr, qu'elle l'a, l'écusson! Et tu sais qu'il n'existe pas de signe plus certain d'une bonne production de lait.

Gallandot. - Oui... elle l'a... Combien en veux-tu?

Mingard. — Combien en veux-tu? Laissemoi réfléchir! Une bête pareille... qui donne jusqu'à vingt litres par jour!

Gallandot. - Vingt litres... Les redonnera-telle? Là est la question... Tu dis donc qu'elle

Mingard. — Je ne voudrais pas te faire un prix exorbitant; mais tu comprends qu'avec le peu de foin récolté cette année, pas de regain, les tourteaux toujours chers...

Gallandot. — Ils vont baisser... Enfin, tu en

Mingard. - On en reparlera. Je veux rentrer la vache, puis nous irons prendre un verre à la cuisine.

(A la cuisine, Mingard a rempli les verres.)

Mingard. — A ta santé, Gallandot!

Gallandot. — A la tienne!... Il est bon, ton nouveau. Il me va. On finit par avoir soif!

Mingard. — C'est sûr! Il y a longtemps qu'on

Gallandot. - Sans avancer d'un pas.

Mingard. — Eh! bien, voyons. Il faut en finir. Que mets-tu?

Gallandot. - Tu sais ce que je t'ai dit. J'attends ton chiffre.

Mingard. - A la dernière foire, j'ai vendu la « Fleurette » — qui ne valait pas celle-ci, tant s'en faut - cent douze pièces.

Gallandot. - C'est possible, mais il ne s'agit pas de la « Fleurette ». Je te demande le prix de la... Comment dis-tu?

Mingard. — Baronne.

Gallandot. - Eh! bien, combien la Baronne? Ton juste prix? On ne veut pas marchander, entre voisins.

Mingard (résolument). - Cent quinze pièces!

Gallandot. - Cent quinze pièces! Tu veux te ficher de moi! Si elle était prête au veau, passe! Mais attendre jusqu'en décembre!

Mingard. - Novembre!

Gallandot. - Mettons novembre!.... Cent quinze pièces! Cinq cent septante-cinq francs!... N'en parlons plus.

Mingard. - A ta santé, Gallandot! J'ai fait mon prix. Dis le tien.

Gailandot. - C'est inutile. Nous sommes trop loin de compte.

Mingard. - Dis tout de même.

Gallandot. — Je ne comptais pas mettre plus de cinq cents.

Mingard. — C'est déjà quelque chose. De cinq cents à cinq cent septante-cinq, il n'y a que quinze pièces.

Gallandot. - Jamais je ne les mettrai. Rien ne m'oblige à acheter maintenant. J'attendrai la foire de Cossonay, où il y a toujours du choix. C'est le bon coin pour le bétail.

Mingard. - C'est comme tu voudras. Je ne suis pas pressé de vendre. Une vache de plus ou de moins, quand on en a dix-huit à l'écurie... A ta santé!

Gallandot. - A la tienne! Tu m'assures qu'elle a le veau?

Mingard. — Aussi sûr que je te vois. Gallandot. — Ecoute, Mingard, cent quinze pièces, est-ce ton dernier mot?

Mingard. — Oui, la bête vaut ça.

Gallandot (qui a réfléchi longuement, puis bu une lampée). - Ecoute... J'en veux parler ce soir à ma femme. Et demain je te donnerai une réponse définitive.

Mingard. - Du moment que tu n'oses pas décider tout seul, je veux bien attendre un jour. Où nous rencontrerons-nous?

Gallandot. — Au café du Raisin.

Mingard. - Entendu!... A onze heures et demie?

Gallandot. - C'est une affaire en règle.

A. Roulier.

La précaution.

Un boucher moribond, voyant sa femme en pleurs, Lui dit : « Ma femme, si je meurs, Comme à notre métier un homme est nécessaire, Jacque, notre garçon, serait bien ton affaire. C'est un fort bon enfant, sage et que tu connais. Epouse-le; crois-moi; tu ne saurais mieux faire. » – Hélas, dit-elle, j'y songeai.

(Communiqué par Pierre D'Antan).

LA PREMIÈRE RÉVOLUTION VAUDOISE JUGÉE DU GROS DE VAUD

и catholique du district d'Echallens, qui joua un rôle assez notable au commencement du xixº siècle, a laissé des mémoires, restés inédits et dont M. Maxime Reymond a détaché à notre intention les pages suivantes :

Cependant le 4 octobre 1802 fut un jour mémorable par les efforts que firent les troupes coalisées de Berne et des autres cantons pour conquérir le pays de Vaud, qui ne voulait plus être gouverné par Berne. Après plusieurs attaques, ils vinrent à bout de chasser l'armée vaudoise, qui se replia de Morat sur Payerne, de là sur Moudon, battant en retraite. Il passe un grand nombre de ces fuyards par Assens, qui, à leur dire, allaientse rallier sur la place de Montbenon, sous Lausanne. Sans doute que l'armée coalisée de Berne et des autres cantons, qui avait poussé d'un côté jusqu'à Thierrens, Dommartin, Yverdon; de l'autre, jusqu'au Chalet à Gobet, aurait profité de la terreur répandue parmi les troupes vaudoises et serait entrée sans difficulté à Lausanne, et auraient chassé les autorités, si la présence de l'ambassadeur français Verminac ne leur en eut imposé. Au moins la terreur était-elle générale chez les patriotes. Il y eut même un détachement bernois qui pénétra jusqu'à Goumoëns. C'était un M. de Goumoëns, à la tête de 25 hommes, qui vient faire une visite à sa cousine Madame de Goumoëns.

Sur ces entrefaites, arriva le général Rapp, envoyé par Bonaparte, qui, par une proclamation faite au peuple, calma en partie les esprits, faisant espérer que les armées françaises étaient toutes prêtes à pénétrer dans le pays de Vaud et soutiendraient la cause des Vaudois contre les Allemands. Arrivé à Berne, où le Sénat s'était constitué comme sous l'ancien régime, il envoya un aide de camp à Schwytz, où s'étaient assemblés différents députés des cantons pour traiter aves le brave Reding de leur affaire. On établit une ligne pour les deux armées qu'elles ne dépasseraient pas pendant qu'on traitait. Cette ligne était depuis Moudon, Thierrens jusqu'à Yvonens. Enfin, après plusieurs pourparlers, il fut décidé que chaque canton envoyerait des députés à Paris, où devait se tenir une Consulta, qui, enfin, devait apaiser les troubles de l'Helvétie et leur donner un gouvernement solide.

Cette lutte du pays de Vaud avec Berne avait entraîné des frais très considérables, puisqu'on avait forcé tout homme au-dessus de 50 ans à partir. D'un autre côté, la paye des pasteurs et des agents diplomatiques était considérablement arriérée. Il fallait couvrir le déficit. Sans doute qu'on ne trouva d'autre expédient pour faire face à tant de dépenses que de vendre les biens nationaux, patrimoine des ministres qui sentirent le coup qu'on leur portait. Ils firent leur possible pour le parer mais ils n'y réussirent point.

Il fut émis une quantité prodigieuse de Bons avec lesquels la Chambre administrative paya les possesseurs de dîmes, censes, pensions et redevances. On pouvait payer l'acquisition de ces domaines par le moyen de ces bons, dont une partie étaient bons privilégiés donnés aux ecclésiastiques, régents, etc., et en bons non privilégiés ou de 2º classe, donnés pour censes et dîmes. Les premiers furent très recherchés et allaient au pair contre argent. Les bons de 26 classe perdirent jusqu'au tiers.

Les députés du canton s'étant assemblés choisirent pour le Consulta de Paris, Monod, préfet, Muret, ex-législateur de Morges, et l'avocat Secretan.

Les députés à la Consulta restèrent à Paris deux mois passés; rien ne transpira de leur gestion et les gazettes ne nous donnèrent aucune nouvelle pendant ce temps de leur gestion. Ils arrivèrent enfin au commencement de 1803 avec une constitution en poche, qui portait que la Suisse était divisée en 19 cantons. Le ci-devant comte Louis d'Affry, seigneur de St-Barthélémy, était nommé Landamman et la capitale de la Suisse pour l'assemblée de la diète générale de l'an 1803 était Fribourg.

Les cantons furent divisés en 60 cercles. (Chaque cercle devait envoyer cinq députés à Lausanne. Les villages composant le cercle d'Echallens furent Etagnière, Assens, Bioley, Malapalud, Echallens chef-lieu, Oulens, Villarsle-Terroir. Les Jacobins s'emparèrent des nominations. Le ministre d'Oulens, Dufour, jeune ministre, le juge Troyon de Cheseaux, Longchamp et un paysan de Bussigny furent élus. Tous les députés de chaque cercle se rendirent à Lausanne le 10 avril 1803 pour procéder au choix du Petit et Grand Conseil. Le préfet de Lausanne, Monod, de Morges, et le D' Muret furent choisis à vie parce qu'ils réunirent 30 nominations ou bien ils furent nommés à 30 cercles. Toutes les nominations furent pour les Jacobins.

Cependant, Henry Monod, de Morges, chef de la nouvelle révolution, se retira du gouvernement quoiqu'il fut nommé à vie du Grand Conseil. (Fin.)

La livraison de novembre de la Bibliothèque Uni-VERSELLE contient les articles suivants :

VERSELLE contient les articles suivants:

L'évolution religieuse d'un penseur catholique.

Newman, par Paul Stapfer. — Un cas de conscience. Nouvelle, par Benjamin Vallotton. — Sur Pierre Loti, par H. de Ziegler. — La bonne terre. Notes de Louis Baudin, instituteur, par Daniel Bersot. — Les débuts des chemins de fer en Suisse, par Albert Cuony. (Troisième et dernière partie.) — La scierie de Mariels. Roman, d'Ernest Zahn. (Troisième et dernière partie.) — Variétés: Ernest Naville, par Louis Emery. — L'épopée de la Suisse, par Frédéric Barbey. — Chroniques italienne, américaine, suisse allemande, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle :* Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

LO BOUEUBO AO BALLI

(Patois du district de Grandson.)

IN lo tin dai balli, yon dè Vers-tsî-lo-Rai étai z' allâ à Grandson, trovâ monsieu Tcharner, qu'étai adon balli po la vèla de Berna. Vo sétè què lo baliâdzo de Grandson étai per insimblyo intrè lè Fribordzai et lè Bernois, et què lo balli dè 'na vèla s'ingraissîve pindin ein an à Grandson et cî dè l'autra vèla pindin lè cin ans aprî. Et adî dissè, à retsandzo. Don, c'étai lo toi dai Bernois, chteu cin ans, dè gouvernà et dè dépouèrâ lè pourè dzin dâo pî d'la Coûta. Vouaitiè porquè ci dè Vers-tsî-lo-Rai étai vènu âo tsati, mè fio, po paï sè z' impoû âo bin po auqué d'autro. Lo balli gardâvè on sindzo què rôdatsivè in libertâ davèron lo tsatî. Ma fai chtu sindzo étai justamin dèvan la pouârta quand lo païsan arreva. Adon chtu-z' icè, què créyai què c'étai on beoubo âo balli, liai fâ:

- Adieu, peti boueubo! Ton pére ète itiè? Vo chintè bin què lo sindzo n'a rin repondu què cauqué mouennâiè, in fasint la mina, commint è font quan è riont. A la fin, quand fut âo bureau âo balli, liai fâ.

Y' ai intiè trovà voutro boueubo dèvant la pouarta dâo tsatî; liai yé démanda se vo zéti itiè; nè m'a rin repondu què hn, hn, hn, in fazin 'na mina dâo diâblio ? Ma fai, estiuză, monsieu lo balli, vo qu'îtè on prâo biô l'hommo, faut què voûtra fenna séyè diâbliamin pouèta por avai fé dinsè on pouet bougro d'infant Et poui, vo fouedrai âo minte liai taillî le z' onglye, câ se vo z' accrotsîve lo vezadzo, vo mardieu depouerèrai.

Ora, l'histoirè nè dit pas cin que monsieu Tcharner a repondu. S. G.